

VTrando Courchapoix, anc. école 5.3.08

séance

présents :

Fidèle Monnerat Cban 032 438 83 66,
Michel Huot Vic 032 435 67 88,
Joseph Willemin Cpoix 032 438 81 48, 079 271 71 23 josephwi@bluewin.ch
Louis-J. Fleury Cpoix 032 438 84 06, 079 270 27 37 fleurylj@bluewin.ch
Francis Tschopp Vic 032 435 66 94,
Cécile Vuillemin Cpoix 032 438 91 01, vuillemin@bluewin.ch

Pour PVT, comité :

Yvan Rais, Simone Rais

excusés :

Louis Frund Cpoix 032 438 85 20,
Mario Vernizzi Cban 032 438 87 32, 078 793 19 37 mariovernizzi@bluewin.ch
René Vuillemin Cpoix 032 438 91 01, vuillemin@bluewin.ch
PVT : Pierrot Clivaz, Jean-Paul Bindy, Jean-François Fleury, Roger Marquis

2. dernier PV

en ordre

3. tractanda

- demande LORO
- statuts de PVT et de VTrando, mise à jour.
- état des questions en cours : Raymontpierre, presse, ILS 34 et airtraffic, balises
- divers

4. Loro et demandes

Indications de Michel Friche, service de l'économie :

Merci pour ton courriel. J'ai pris connaissance de votre projet et suis en mesure de te faire part des quelques observations suivantes :

la réalisation du projet sur 10 ans me semble un peu longue; dès que les premiers panneaux

auront été posés, les randonneurs voudront voir le balisage avancer rapidement; je me demande si la période de réalisation ne devrait pas être un peu écourtée; question à cet égard : avez-vous pris contact avec Martin Chaignat, chef technique de l'AJTP, pour le concept et les questions liées à la pose du balisage ?

les modalités d'intervention de la LORO peuvent naturellement s'appliquer à un projet étalé dans le temps; après chaque réalisation ou chaque étape du projet, et sur présentation des factures, un acompte pourrait vous être versé et cela jusqu'à la finalisation du projet (en fait une fraction du montant total octroyé);

s'agissant des ressources financières disponibles, il conviendrait que vous recherchiez des fonds ailleurs qu'auprès de la LORO (communes, entreprises, banques, assurances, privés, autres institutions, etc.); la LORO renonce à supporter seule le financement de projets; elle intervient de manière complémentaire, généralement à hauteur de 30 à 50 % au maximum du budget global;

pour le montage de la requête proprement dite, je te renvoie au site www.entraide.ch sur lequel tu trouveras toutes les informations nécessaires à la formulation d'une requête LORO (notamment les pièces qui doivent accompagner la demande de don).

Je demeure à disposition pour le surplus.

Avec mes salutations les meilleures. Michel

Informations recueillies sur site

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- *Une demande en bonne et due forme avec l'articulation du montant sollicité*
- *Un descriptif détaillé du projet*
- *Les statuts de l'organisation, datés et signés*
- *La liste des membres du comité de l'organisation*
- *Les comptes vérifiés de l'année écoulée*
- *Le rapport d'activité de l'organisation*
- *Le budget*
- *Les coûts du projet, le plan de financement (institutions sollicitées et montants y relatifs)*
- *Un bulletin de versement libellé au nom de l'organisation*

Traitement des demandes :

- *Les demandes doivent être adressées à la Délégation. Elles peuvent l'être en tout temps.*
- *Les répartitions sont trimestrielles.*
- *Le délai de traitement est d'environ trois mois dès lors que le dossier est complet.*
- *Si le requérant ne donne pas suite aux demandes d'informations complémentaires, le dossier est classé sans suite.*

La Délégation examine les requêtes conformément à son règlement d'attribution. Ses décisions sont approuvées par le Gouvernement.

Décisions :

Toute décision est communiquée par lettre au requérant. Cette notification précise les modalités de versement du montant octroyé, l'obligation d'en faire mention dans les livres du bénéficiaire et de fournir les justificatifs des dépenses. La décision n'est pas motivée et ne fait mention d'aucune voie de recours à son encontre ; d'une part, l'obtention d'un don n'est pas un droit et, d'autre part, il s'agit d'une aide ponctuelle et pas nécessairement reconductible.

Et après ?

Le soutien attribué par les Organes de répartition de la Loterie Romande ne doit pas être considéré comme une subvention ou du sponsoring, mais comme un don. Par contre, les bénéficiaires sont autorisés à mentionner l'aide obtenue dans leur documentation, leur plaquette ou autres. Pour cela, la formule " avec le soutien de la Loterie Romande " est la seule adéquate. Des logos appropriés sont à la disposition des bénéficiaires, sur demande.

Traitement des points demandés :

- ***Une demande en bonne et due forme avec l'articulation du montant sollicité***
modifier la lettre d'accompagnement, LJF
- ***Un descriptif détaillé du projet***
document existant, 15.2.08, déjà tiré par Cécile
- ***Les statuts de l'organisation, datés et signés***
document existant, revu. Statut de PVT 2000, VTrando est un groupe exécutif, extension de PVT.
- ***La liste des membres du comité de l'organisation***
document existant
- ***Les comptes vérifiés de l'année écoulée***
Cécile voit avec Pierrot pour les comptes PVT.
Révision des comptes VTr avec Francis T.
- ***Le rapport d'activité de l'organisation***
LJ reprend les éléments signalés à l'AG PVT 2007. écrire le rapport. Voir si Roger a des notes.
VTr indiquer le nombre de participants aux courses, Cécile et ajouter le programme 2007
- ***Le budget***
LJ tél à Michel F. S'agit-il du budget PVT ? Voir avec Pierrot
- ***Les coûts du projet, le plan de financement***
(institutions sollicitées et montants y relatifs)
Établir la liste, LJF. Calendrier établi sur 10 ans, à ramener selon souhait sur

5 ans

autres donateurs :

groupe 1 : Von Roll, Raiffeisen VT, BCJ, Clientis, Migros, Coop,

groupe 2 : Assurances, Terbival, autres entreprises et fondations

- ***Un bulletin de versement libellé au nom de l'organisation***

Voir avec Pierrot.

5. Raymontpierre

Le tableau ex voto de Raymontpierre, déposé au Musée jurassien MJAH, a été photographié par Cécile et René. Il va être reproduit à l'identique sur papier et collé sur bois,

Le projet est de le remettre dans la chapelle de Raymontpierre pour le 23 juin 08.

Une petite cérémonie officielle est à prévoir avec la commune de Vermes (prévoir la Presse)

Le coût de l'opération est de 600.- pris en charge par PVT. La commune de Vermes participera probablement aux frais, une demande est en cours.

Le tableau porte les indications suivantes (fiche du MJAH) :

Jean-Jacques de Staal le Jeune

Date: 1657

Tableau votif.

De haut en bas : la Trinité, la Vierge, 8 saints (saint Jean l'Evangeliste, saint Jacques le Majeur, saint François d'Assise, sainte Hélène, saint Gabriel), un ange, Jean-Jacques de Staal en prière avec ses trois épouses successives. De gauche à droite : armoiries de Staal, de Hertenstein, Scherk de Castel, Hugué de Raymontpierre.

Inscriptions, en bas au milieu :

Nobilis ac strenuus vir loh Jacobus A Staal equesaur. reipubl. Salodorum X L annos a consilys tandem praetor quo munere l V annos functe requiem optavit et obtinuit A MDCLVI l aetat. LXV l l l ARIP

Traduction de l'inscription :

Le noble et vaillant homme Jean-Jacques de Staal, chevalier de l'éperon d'or, durant 40 ans conseiller de la ville de Soleure, enfin avoyer, charge qu'il remplit durant 4 ans, après quoi il souhaite le repos et l'obtint en l'année 1657, à l'âge de 68 ans

6. presse

Faut-il faire une conférence de presse ? LJF prend contact pour examiner si un téléphone et un courriel suffisent. En principe pas de point presse, mais on se tient à disposition.

La présentation du programme 2008 est à rédiger en fonction de la demande LORO.

7. diffusion du programme VT rando 2008

Il est sur site, avec les tracés des courses. Cécile et René ont tiré les programmes et les affiches, prévoir la distribution selon le dernier PV.

Des programmes ont été envoyés à Fred Lovis, Jura évason et CIRD qui les a mis à disposition à la bourse des prospectus à Couvet.

Reprendre l'avis aux écoles du canton pour les courses scolaires. Accord du SEN pour distribution ou fourniture des adresses.

8. ILS34 et airtraffic

Pour l'instant, le nombre d'avions augmente, sans causer trop de perturbations.

Peu de réactions sur le site. Il est important de signaler les nuisances perçues pour pouvoir en parler au canton (séance de la commission Dévpt durable le 19 avril, donc rencontre du ministre LS par LJJ).

Adresse Airtraffic sur le site.

http://www.provalterbi.ch/spip/article.php3?id_article=304

Le responsable est d'accord de mettre des balises dans le Val Terbi. Il faut voir exactement de quoi il s'agit à Winterthur. Il est nécessaire de disposer de courant et d'accès téléphone dans un point élevé.

Denis Loviat a pris contact avec la commune de Mervelier.

Dans le cadre des possibilités de surveillance des survols suite à la mise en service de l'ILS34 à l'Euroairport, serait-il envisageable de trouver un endroit (sur la maison communale par exemple ?) pour l'installation d'un récepteur spécial (fabrication artisanal par des gens très sérieux – voir mail ci-joint) qui permet le suivi des avions survolant le Val Terbi ? D'après ce que j'ai compris, il faut de l'électricité et peut-être un raccordement au web (tél avec ADSL) ? Pour la technique, on verra plus tard, mais l'avis de la commune nous serait des plus précieux.

Mervelier a l'avantage (pour la réception, pas pour la tranquillité) d'avoir tous les avions qui lui passe dessus, autant ceux venant de Delémont que ceux venant du nord par Montsevelier. Donc l'endroit idéal. Merci de ta réponse prochaine (que tu peux aussi envoyer directement à Louis-Joseph que je mets en copie).

Avec mes meilleures salutations

Denis

Messages antérieurs, extraits :

À : "Dr. Karl Rege" <karl.rege@zhaw.ch>

Objet : Rép : Air Traffic

Nous sommes en phase d'observation du développement de l'accès ILS34 sur Euroairport. Le canton du Jura doit établir un rapport à la fin de cette année. Il est donc possible d'envisager la mise en place d'un récepteur (Empfänger).

Quelles sont les conditions de mise en place ? Quels sont les frais ? à quel genre d'endroit pensez-vous ? faut-il une alimentation électrique ? Est-ce possible dans un village, en vallée ou faut-il un point en altitude ?

Le 18 janv. 08 à 16:43, Dr. Karl Rege a écrit :

Für eine Abdeckung weiterer Gebiete bräuchten wir weitere Empfänger; da die kommerziellen keine Echtzeitschnittstelle verfügen, müssen wir auf eine Eigenentwicklung zurückgreifen; diese ist aber erst in einem Prototyp vorhanden, wir gedenken aber eine Kleinserie zu entwickeln. Hätten Sie allenfalls Interesse Möglichkeiten so einen bei Ihnen an einem guten Standort aufzustellen?

*Mit freundlichen Grüßen, Karl Rege Prof. Dr. dipl. Ing. Karl Rege Zuercher Hochschule für Angewandte Wissenschaften Raum / Room TG 103 Postfach 805 CH-8401 Winterthur
<http://www.zhaw.ch/~rege>*

Affaire à suivre, Airtraffic permet de situer précisément un avion, sa trajectoire, son altitude et ses caractéristiques. (cliquer sur les onglets, en bas de l'écran, choisir le français et poursuite, puis cliquer sur l'avion à observer).

Prévoir une rencontre avec M. Karl Rege.

9. éditions VT

À la suite de la conférence de LJF sur Rollat, au MJAH, il y a eu une demande pour disposer de la présentation. LJF a mis cette présentation et la numérisation complète des mémoires de Rollat sur un CD. C'est la première production des éditions Pro Val Terbi.

Proposition d'un prix de vente pour le CD, au profit de PVT, 10.-, à étudier. Yvan R. voit s'il est possible de faire une version lisible sur lecteur DVD et TV.

Le format des documents est en PDF. Possibilité de les lire sur tous les systèmes, en écran complet. Impression possible (attention au nombre de pages !)

10. atelier info / suite

Prévoir la suite des ateliers informatiques, avec Cécile, Joseph et Mario. Simone est intéressée, avertir Nicole. LJF proposera des dates.

10. course jeudi 6

Course des guides à la Schönenberg, recherche du passage sommet-Zuber.

Lors de la pause de midi, suite de la séance du 5.3.08 :

1. date limite pour les inscriptions à la haute route : 10 avril
2. inscriptions actuelles : Fidèle Monnerta, Mario et Véronique Vernizzi, Joseph Willemin et Michel Huot (chauffeurs sur une partie), Louis-Joseph et Chantal Fleury (CF premier jour et demi).
3. s'inscrire sur http://www.provalterbi.ch/spip/article.php3?id_article=302
ou auprès de Joseph Willemin
4. transport des bagages par la voiture de Cécile
5. course des guides du 3 avril : Mieschegg-gorges-Soltenschwand. Parc au Stierenberg à 9.00, dîner/menu à Obere Tannmatt, 4715 Herbetswil, Obere Tannmatt, 062 394 12 21

6. lever de soleil à la Hohe Winde, prévoir que faire si la météo est mauvaise. Course maintenue de toute façon mais prendre contact avec la fermière : Louis F. et Joseph W.
7. cours premiers secours, organisé avec UP, prise en charge des participations par VTrando

12 prochaine séance

**prochaine séance : course des chapelles, 30 mars
départ 9h 00, écopoint, Mervelier**

Meilleurs messages, le secrétaire du jour , LJ Fleury